**Assemblée générale ordinaire de l’Association ProLavaux – AVL
Samedi 6 mai 2023 à 15h. à la grande salle de Puidoux**

# Ouverture de l’assemblée générale

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents de l’Association. Il remercie la commune de Puidoux qui nous reçoit dans la Salle des Anciens Bureaux et offre le vin d’honneur à l’issue de l’assemblée. La Municipalité n’a pas pu être présente, elle est en course, elle adresse à l’assemblée, ses salutations.

.

Avec une superficie d’un peu moins de quatre mille hectares, la Commune de Puidoux est la plus étendue du district de Lavaux – Oron. Puidoux s’étend des rives du Léman jusqu’au Canton de Fribourg. Au sud de la commune, s’accrochent à la pente les vignes des prestigieux crus du Dézaley dont la commune avait protégé le vignoble contre toute construction nouvelle depuis 1949. Le lac de Bret qui alimente en partie en eau la Ville de Lausanne est sur le territoire de Puidoux. Des rivières communales ont leurs eaux qui partent vers le bassin du Rhin. La campagne avec ses hameaux et des fermes isolées constitue la majeure partie du territoire de Puidoux. C’est donc l’endroit idéal de Lavaux pour, tout à l’heure, honorer Michel Tenthorey qui a arpenté la région.

Le président salue la présence de Mme Evelyne Marendaz Guignet, conseillère municipale de la Commune voisine de Bourg-en-Lavaux, en charge du dicastère du patrimoine bâti, et de Monsieur Alain Bouquet syndic de Chexbres. Monsieur Michel Chavanne, président du comité de l’Association Lavaux Patrimoine mondial, est excusé. Enfin le Président salue la présence de Monsieur Jean-Louis Paley, conseiller municipal à Chexbres, en charge du dicastère de la voirie, des services industriels, de la mobilité et de la culture et membre du comité de ProLavaux..

Une liste des présences circule.

26 personnes sont présentes

Se sont excusés :

*Les communes* de Pully, Corsier, Jongny, Forel, Lutry, Chardonne et Belmont

Katia Jobin de l’Office du tourisme de Montreux

Delphine Friedmann des Archives Cantonales

*Et parmi les membres :* Jean Menthonnex, Catherine Piguet, Andreas Ryser,

Madeline Demaurex, Anne-Marie Dunant, Bernadette Gross.

## Programme de l’AG

1. Partie statutaire administrative
2. Remise du Prix Vieux Lavaux 2023
3. Verrée d’honneur offerte par la Commune de Puidoux.

Le procès-verbal de ce jour, 6 mai 2023, est tenu par Catherine Panchaud que nous remercions.

# Partie statutaire

# 1. Adoption de l'ordre du jour

L’ordre du jour est adopté sans modification.

# 2. Election de scrutateurs :

# Gundi Cuenoud

**3. Adoption du procès-verbal de l’assemblée générale du samedi 21 mai 2022, tenue à Lutry, au château, à la Salle du Conseil communal, en présence d’un conseiller municipal de la commune, M. Alain Amy.**

* le procès-verbal de l’assemblée générale 2022 établi par Catherine Panchaud a été vu, validé et approuvé par le comité de l’association
* il était mis à disposition pour consultation sur demande ou sur le site Internet de l’Association.
* sa lecture n’est pas demandée, il est accepté à l’unanimité.
* remerciements sont adressés à la rédactrice Catherine Panchaud.

**4. Rapport du président**

Le comité s’est réuni 7 fois durant l’année 2022.
Les activités proposées aux membres ont été les suivantes :
 - le 4 mai visite du domaine de Pierre Fonjallaz et présentation d’une viticulture en biodynamie

* le 21 mai assemblée générale à Lutry et remise du Prix Vieux Lavaux au Professeur Jean-Pierre Bastian
* 25 août course annuelle à la Chaux-de-Fonds et au Locle, sur le thème « *Entendre battre l’heure »*
* 24 septembre la traditionnelle balade historique a eu lieu autour de Rue, la plus petite ville d’Europe.

Autres participations :

* 21 juin vernissage d’un nouveau guide de poche sur le patrimoine de Lavaux, édité par la Société d’histoire de l’art en Suisse et fruit d’une initiative commune de Patrimoine Suisse section vaudoise, Lavaux Patrimoine mondial (LPm) et Sauver Lavaux.
* 3 septembre représentation au Jubilé du Port de Moratel inauguré en 1972 par la mise à disposition de quelques cartes postales
* 18 octobre réunion des trois associations : ProLavaux, LPm et LABEL, pour la suite de la mise en valeur du Fonds Monique Jacot, déposé à Elysée Photo Plateforme 10, à Lausanne
* 3 décembre présence d’un stand à Cully Bazar au côté de LABEL et LPm

Deux bulletins ProLavaux sont parus l’un en juin et l’autre en décembre. On y trouve les comptes rendus des activités mentionnées ci-dessus en plus d’articles divers et illustrations tirées de la collection de cartes postales.

Un don est venu enrichir les fonds de ProLavaux : une collection sur la poste dans le district de Lavaux ayant appartenu à Walter Grob et offerte par ses enfants Isabelle et Max Grob.

Enfin le président remercie le comité dans son ensemble pour leur engagement indéfectible et fidèle, et les membres de l’association pour leur participation aux activités organisées et leur intérêt pour Prolavaux.

**5. Rapport de la trésorière**

En l’absence de Pierrette Jarne, trésorière, c’est Jean-Louis Paley qui présente les comptes.

Les comptes se bouclent avec un déficit de Fr. 8 566,33.

La fortune de l’association se monte à Fr. 46 487,72.

**6. Rapport de la commission de vérification des comptes**

Présenté par Gundi Cuénoud (1ère vérificatrice) ; Madeline Demaurex (2e vérificatrice) est excusée).

Les vérificatrices relèvent la bonne tenue des comptes. En ce qui concerne les frais du comité, elles suggèrent que le montant alloué pour le « picotin » pris avant les séances, soit ajusté et passe de Fr. 40.- à Fr. 60.-. Elles recommandent à l’assemblée d’approuver les comptes, de donner décharge à la tresorière, au comité et aux vérificatrices. Des remerciements chaleureux vont à Pierrette Jarne pour son long engagement.

**7. Approbation des comptes et décharge donnée au comité et aux vérificateurs des comptes**

Les comptes sont adoptés et décharge est donnée aux vérificatrices et à la trésorière, ainsi que des remerciements à ces dernières.

**8. Cotisations 2024**

Le comité propose de maintenir les cotisations à leur montant actuel, soit :
- 30 francs pour les membres individuels

- 50 francs pour les couples

- 150 francs pour les communes et associations

**9. Elections statutaires**

Selon l’article 9 des statuts de l’association, les membres du comité sont élus pour 4 ans ; ils sont rééligibles.

Sept membres du comité sont aujourd’hui en fonction :

- Jean-Gabriel Linder (2021 à 2025), président et chargé de communication ;

- Catherine Panchaud (2021 à 2025), secrétaire générale et chargée d'appuyer le président et d'organiser les activités ;

- Pierrette Jarne (2021 à 2025), chargée des finances et de la comptabilité ;

- Armand Deuvaert (2021 à 2025), chargé des relations publiques et du site Internet ;

- Daniel Guillaume-Gentil (2020-2024), chargé des collections iconographiques ;

- Josiane Guillaume-Gentil (2020-2024), chargée des collections iconographiques ;

- Jean-Louis Paley (2020-2024), chargé d’édition du Bulletin ProLavaux.

- Pierre Fonjallaz, vigneron à Treytorrens, En Calamin, Commune de Bourg-en-Lavaux est notre intendant.

Il n’y a donc pas de réélections aujourd’hui.

Il n’y a pas de proposition de nouveaux membres.

## Élection des vérificateurs des comptes

Les vérificatrices actuelles sont Gundi Cuénoud (1ère vérificatrice) et Madeline Demaurex (2e vérificatrice)

Deux nouveaux membres sont élus : Verena Dimeck et Yves de Gunten. Ils sont applaudis et remerciés.

Madeline Demaurex (1ère vérificatrice), Verena Dimeck (2ème vérificatrice), Yves de Gunten (suppléant).

**10. Activités 2023**

Catherine Panchaud présente les activités prévues pour l’année :

Une balade commentée à Blonay le 3 juin

La course annuelle dans le canton de Genève le 24 août

La balade historique à Estavayer le Lac le 23 septembre.

**11. Propositions individuelles**

Aucune proposition n’est parvenue au président.

**12. Divers**

Annonce de l’exposition Christine Cornuz et J.P Schupbach

Intervention de Madame Marendaz à propos du recensement des toits protégés dans Lutry et de l’éventail de possibilités existantes de panneaux solaires.

Le président clôt la partie statutaire.

**Remise du Prix AVL 2023**

Le Prix Vieux Lavaux est décerné pour la quinzième fois, avec une dotation de Fr. 1'000.- ; Le lauréat 2023 est Michel Tenthorey en reconnaissance de son abondante œuvre picturale s’attachant à capter les lumières et les paysages de Lavaux.

Le président retrace le parcours de Michel Tenthorey né en 1948 à Saint-Saphorin qui s’est découvert un don inné pour le dessin et la peinture à l’âge de 14 ans.

En 1997 il décide de se consacrer uniquement à la peinture et de vivre de son art.
Il a plusieurs exposition à son actif, obtient le Grand Prix du Jury à la galerie ARFI à Denges et devient connu comme peintre de Lavaux.

A ce jour il a réalisé plus de 5000 tableaux et 160 expositions individuelles ou collectives.

Actuellement il doit quitter son appartement du château d’Attalens et cherche un logement assez grand pour ses quelques 160 tableaux encadrés.

Michel Tenthorey est très honoré de recevoir ce prix. Il remercie chaleureusement l’association et, en guise de reconnaissance, offre aux membres présents un exemplaire de son livre « *Regards sur Lavaux* » édité en 1999 dans lequel sont reproduits une soixantaine de ses tableaux de Lavaux.

(Résumé du texte de présentation)

**Verrée d’honneur**

Une verrée d’honneur, offerte par la commune de Puidoux, clôt l’assemblée générale 2023.

Jean-Gabriel Linder Catherine Panchaud
Président Secrétaire